

La carrière de Bouloc a fait l'objet d'un exposé-débat à la Communauté de Communes Quercy-Pays-de-Serres

La commission environnement planchait ce 18 octobre à Tréjouls en réunion ouverte au public sous la coordination de Madame Tauran, responsable de la commission.

Un seul sujet à l'ordre du jour : « la carrière de Bouloc ».

Le calendrier administratif a été résumé.

Le projet de M. Rup exposé (*on se réfèrera à ce sujet au PV officiel de l'assemblée du conseil municipal de Bouloc du 2 octobre, sur ce même site*).

Les auditeurs ont relevé les imprécisions, voire les inexactitudes des propos de M. Rup.

Monsieur Reversat, élu de Bouloc, membre de la commission environnement, a fait ressortir la menace que la carrière fait peser sur les précieuses réserves d'eau.

Quelques extraits du « schéma des carrières » ont été utilisés pour étayer (de manière incomplète, voire trompeuse comme le public l'a fait remarquer) la justification économique du projet.

De préférence à la carte élaborée par Bouloc Environnement sur des bases objectives et vérifiables, une carte, fournie par M. Rup a été utilisée pour les exposés. Cette carte n'est toutefois pas accessible pour l'instant ni au public, ni à l'Association Bouloc Environnement, qui a proposé de la diffuser sur son site. Cette carte ne prévoit pas d'accès à la carrière. Elle situe la carrière à environ 700 m du village de Bouloc et 800 m des Lobies.

(Après demande effectuées par Monsieur Benoit sur relance de Bouloc Environnement, Monsieur Rup « ne souhaite pas que cette carte soit publique », « c'est un document de travail, peut-être pas totalement à jour »)

Il ressort des exposés que seul l'intérêt de la SA Rup semble justifier le projet : au plan économique, au plan social au plan environnemental le projet de carrière Rup est contraire à l'intérêt général et en flagrante contradiction avec les axes stratégiques de développement proposés par la communauté de commune qui ont été rappelés par Madame Tauran.

Monsieur Gervais, maire de Bouloc, est intervenu, pour remettre en cause le vote de la motion votée par le conseil municipal de Bouloc au grand complet le 2 octobre dernier (*1 vote pour la carrière, 2 abstentions et 8 votes contre*) immédiatement après la présentation du projet que leur avait faite Monsieur JP Rup en personne. Feignant d'ignorer que plus de 80% de la population de Bouloc ont signé la pétition contre la carrière, il s'est lancé devant les élus présents, gênés mais silencieux, dans une tirade pro-carrière et xénophobe : Il s'est félicité que la création de la carrière provoque le départ des « étrangers » et

des « parisiens » et que la dépréciation immobilière qui s'ensuivra permette l'accès à la propriété de la population de souche. *(Incidemment, Monsieur Gervais n'est-il pas également un « étranger » au Tarn-et-Garonne ?)*

En conclusion des exposés, Monsieur Benoit, Président de la communauté de commune a invité l'audience à « faire des compromis » *(sic !)*, et souhaité que l'on attende le résultat d'études plus poussées pour se prononcer. « En tout état de cause la communauté de commune, espace de solidarité et de subsidiarité, se prononcera comme Bouloc ». *(Peut-être que Bouloc ne s'est pas encore « bien » prononcé, selon les attentes de Messieurs Gervais et Benoit ?)*

Pour couper court à toute autre question du public, choqué, écœuré, mais discipliné et peu nombreux (trois personnes), le Président a alors levé la séance.